

CGT – FSU

du Conseil Général des Bouches du Rhône

Marseille le, 14 Mai 2013

Monsieur Jean Noël GUERINI
Président du Conseil Général des Bouches du Rhône

OBJET : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Nos organisations syndicales déposent un préavis de grève reconductible à compter du Mardi 21 Mai 2013, en direction de tous les personnels d'accueil et de secrétariat de la DGAS.

Sur les motifs suivants :

- ✓ la reconnaissance des missions d'accueil par l'attribution uniforme d'une NBI à 15 points ;
- ✓ une compensation financière convenable au vu de leur investissement permanent dans des tâches de catégorie B ;
- ✓ l'attribution d'un montant de reliquat fixe et garanti, sans part variable soit 1490 euros (300 euros part fixe +1190 euros part variable) ;
- ✓ l'attribution d'un régime indemnitaire aux agents issus de l'ex-DDASS égal au maximum revendiqué par les agents C de la filière administrative ;
- ✓ une semaine de détente ;
- ✓ Une mise en adéquation entre leur classification (C2, C3, C4) et l'évolution de leurs tâches au fil des années ;
- ✓ des effectifs supplémentaires afin de faire face à la croissance exponentielle des tâches à accomplir.

Conformément à l'article L.521-3 du Code du Travail, nous demandons à être reçus dans le cadre de ces préavis.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, à nos respectueuses salutations.

Pour la CGT

Alain ZAMMIT

Pour la FSU

Bruno BIDET